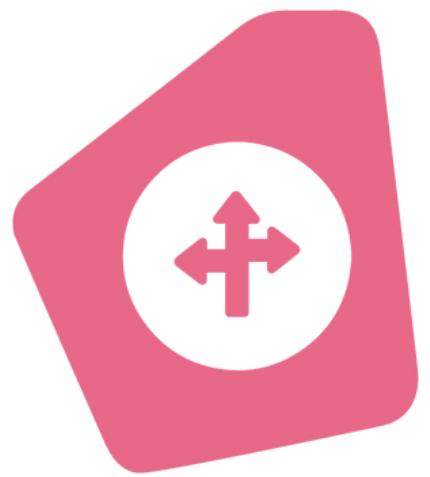


Orientations



Est en lien avec des associations ou des porteurs de projets qui lui font part de questions.

Connaît les structures d'appui (information/accompagnement) qui peuvent être ressources pour ces usagers

Oriente les associations vers ces structures avec un contact.

**Adhésion volontaire
+ Signature d'une charte**

Informations



Est en lien avec des associations ou des porteurs de projets sur son territoire.

Délivre les informations de base et les fondamentaux sur la vie associative.

Est en mesure d'**expliquer les démarches essentielles**.

Si besoin, oriente vers une structure d'accompagnement.



Accompagnement généraliste



Accompagne les associations ou les porteurs de projets de façon transversale sur tous les sujets vie associative.

Accueille, évalue les besoins, propose les conseils, l'accompagnement et le suivi adaptés.

Mobilise les ressources et les autres acteurs si nécessaire.

Apporte son appui et son expertise à la vie du réseau.



Accompagnement spécialiste



Accompagne les associations ou les porteurs de projets sur un secteur d'activité particulier ou sur une thématique.

Evalue les besoins, propose les conseils, l'accompagnement et le suivi adaptés.

Mobilise les ressources et s'associe à d'autres acteurs si nécessaire.

Apporte son expertise à la vie du réseau.

Dossier

Décision au plan départemental
dans respect schéma régional
+ Signature d'une charte
+ Convention labellisation